

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATHAWA MINERALS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY  
BONOUMIN ABRI 2000 LOT 300 , 28 BP 998 ABIDJAN 28,  
Lot 300, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATHAWA MINERALS »

Objet : EXPLOITATIONS MINIERES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY  
BONOUMIN ABRI 2000 LOT 300 , 28 BP 998 ABIDJAN 28,  
Lot 300, Ilot 00

Dirigeant(s) M ATTA NIAMIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06553 du 12/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43584/GTCA/RC/2023 du 12/06/2023

